Image not found or type unknown

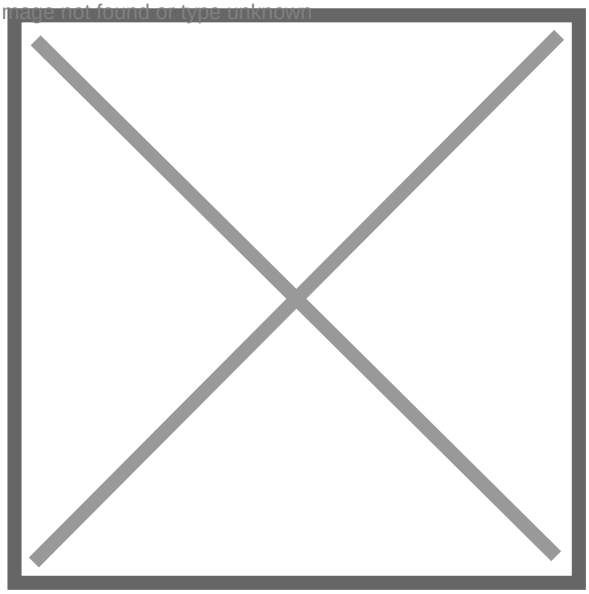

Les démarches pour vente à domicile (réunion)

Par **jensaisrien**, le **07/07/2009** à **13:58**

Bonjour,

Nous venons de créer notre marque de vetements bébé que nous distribuons directement et très prochainement aux professionnels (futurs distributeurs). Cependant, nous envisageons d'avoir recours à des mamans testeuses, des vendeuses à domicile.... Malheureusement, nous n'avons aucune idée des démarches qui permettraient à ces mamans au foyer de prendre des commandes pour nous lors de leur démonstration.

Comment faire?

Cordialement,

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés